

➤ **Membres présents/représentés**

ARNAUD Robert	Editions de la navigation du R
BRANGET Françoise	Conseillère Régionale de Franche-Comté
BUCHERT Marc	Mulhouse-Alsace-Agglomérati
DAHL Arsène	Pouvoir
DOURLENT Michel	CNBA
FELLMANN Gérard	Ets Public Port Rhéna Colmar/Neuf-Brisach
GAILLET Luc	Société Industrielle de Mulhou
KAMMERER Laurent	
SCHILDKNECHT Georges	Acuta
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europ
ZORN Jean-Michel	Assoc. Pour le développement et promotion du tourisme fluvial

POUVOIRS

BRONNER Hervé	à R. ARNAUD
HERMANN Robert	à M BUCHERT
DAHL Arsène	à JM ZORN
EHRAT Guy	A JM ZORN
GROS Jean-Pierre	à F. BRANGET
WEISS Eberhardt	à F. BRANGET

➤ **Autres participants (non-membres)**

HASSAÏN Maurice	Réviser aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse
DUBOURG Pierre	CNBA
CHAUUVY Pascal	M2A

➤ **Rappel de l'ordre du jour**

1. Adoption du compte rendu de l'AG du 23 juin 2015
2. Rapport moral 2015 du CA
3. Nouvelle gouvernance
4. Comptes 2015 et budget 2016 et 2017 (rapport du Trésorier et du Réviser aux Comptes)
5. Vote des résolutions
6. Divers

Annexes à ce compte rendu :

- ⇒ **Rapport d'activités/rapport moral 2015**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviser aux comptes**
- ⇒ **Budget 2016 et 2017**

Accueil des participants par la Présidente-Déléguée, Françoise Branget, qui ouvre la séance et aborde l'ordre du jour. L'AG 2016 a la particularité de s'inscrire dans l'immédiate foulée, le même jour, d'un Conseil

d'administration. Aucun nouveau participant (par rapport aux membres présents au CA) ne s'étant rajouté, nombre de points ne sont donc pas réexaminés (cf : compte-rendu du CA du 14/12/2016).

1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 23 juin 2015

Décision



En l'absence de remarques écrites ou orales, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2015 du conseil d'administration

Françoise Branget présente le rapport moral 2015 du CA (en annexe).

Décisions



Validation du projet de rapport moral du CA

3. Nouvelle gouvernance

Philippe RICHERT ayant exprimé son souhait de quitter ses fonctions de Président du Consortium en raison de sa charge de travail en sa qualité de président de la région Grand Est, le CA a élu Françoise BRANGET à cette Présidence, en l'absence de toute autre candidature, y compris pour le poste de président délégué. Cette proposition est validée à l'unanimité. Il est rappelé que les instances du Consortium seront renouvelées en 2017.

4. Comptes 2015 et budgets 2016 et 2017 (rapport du Trésorier et du Réviseur aux Comptes)

Jean-Michel ZORN et Maurice HASSAIN présentent leurs rapports respectifs (en annexe). Ils ne font l'objet d'aucunes observations particulières et sont validés, ainsi que les projets de budgets 2016 et 2017, toutefois en net déficit, en raison de la réduction drastique du montant des cotisations survenue en 2015 et de la baisse du nombre de cotisants, ainsi que du non renouvellement de subventions exceptionnelles. Françoise Branget qui a rencontré Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, nourrit l'espoir d'obtenir en 2017 l'adhésion officielle de cette collectivité au Consortium. Les budgets 2016 et 2017 (ce dernier tenant compte d'un effort particulier déployé en faveur des outils de communication de l'association), nécessiteront donc des ponctions sur les réserves.

Décision



L'AG valide les comptes 2015 et adopte les projets de budgets 2016/2017. Décharge est donnée au CA et quitus est donné au Trésorier pour la gestion des comptes 2015.

6. Vote des résolutions

Décision



L'AG vote à l'unanimité les résolutions suivantes :

1. PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport moral du Conseil d'Administration, des rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes pour l'année 2015 et les approuve.

2. DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale note le résultat déficitaire de 6667 € sur l'exercice 2015 et décide d'affecter ce résultat en report à nouveau. L'Assemblée Générale donne décharge au Conseil d'Administration et quitus au Trésorier pour leur gestion durant l'exercice clos au 31.12.2015

3. TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels de 2016 et de 2017.

4. QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la nouvelle gouvernance de l'association, la Présidence étant désormais assumée par Françoise Branget.

7. Divers

En l'absence de points divers, la Présidente Françoise Branget remercie les participants, lève la séance et souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

PROJET